



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À S.E. M. JEAN-CLAUDE LABOUBA,
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE
GABONAISE PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi, 25 mars 1988

Monsieur l'Ambassadeur,

Soyez le bienvenu au Vatican, où j'ai la joie de vous accueillir, à l'occasion de la présentation des Lettres qui vous accèdent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Gabonaise.

Je suis sensible aux nobles sentiments dont témoignent les paroles courtoises que vous venez de m'adresser; je suis sensible, en particulier, aux vœux très aimables que vous me présentez de la part de votre président, Son Excellence El Hadj Omar Bongo. En vous priant de le remercier, il m'est agréable de lui offrir, par votre entremise, les souhaits les meilleurs que je forme à son intention ainsi que pour la prospérité et le bien-être spirituel de tout le peuple gabonais.

Vous avez évoqué la bonne entente qui existe entre votre pays et le Saint-Siège – ce dont je me réjouis – et je ne doute pas que votre mission renforcera encore notre convergence de vues et nos liens d'amitié pour une action commune au bénéfice de nos frères.

C'est ma conviction que l'Eglise – dont toute l'ambition est de proclamer librement le message de salut du Seigneur – peut faire beaucoup pour rendre meilleure la vie de la communauté humaine. Dans ce dessein, vous pouvez être assuré, Monsieur l'Ambassadeur, du concours loyal des catholiques gabonais. Portés par le dynamisme de leur foi, ils sont désireux de travailler en fraternelle collaboration avec leurs compatriotes au développement intégral du pays.

Dans le respect des civilisations diverses, l'Eglise cherche à jouer le rôle de ferment d'unité et elle

aimerait que l'Évangile vivifie de plus en plus le levain culturel qui est la base d'une nation. C'est à cette tâche que se consacrent les pasteurs et les fidèles du Gabon, voulant ainsi servir les intérêts supérieurs du pays. Avec le souci privilégié des pauvres et des petits, ils souhaitent contribuer, selon leurs moyens, au développement de l'instruction, continuant à former les cœurs et les esprits, à donner le goût du travail désintéressé et du service responsable. Encouragés par leurs évêques, les chrétiens désirent apporter leur contribution à l'établissement d'une société plus juste et à la poursuite d'un dialogue réel entre les ethnies pour garantir la paix, dans le respect des droits de la personne humaine et dans la vérité des relations entre les hommes.

J'ai confiance que dans votre patrie les catholiques – que vous me permettrez de saluer spécialement en cette circonstance – trouveront toujours de la part de l'État les conditions favorables à l'exercice paisible de leur vie ecclésiale et de leur action apostolique, dans l'esprit des bonnes relations ayant traditionnellement existé entre nous.

Monsieur l'Ambassadeur, en formulant des vœux fervents pour l'heureux accomplissement de votre haute mission, je vous assure volontiers de l'attention compréhensive dont vous pourrez avoir besoin. En redisant mon affection au peuple gabonais et en adressant mon salut déférent à ses dirigeants, j'appelle sur la nation entière l'aide continue du Très-Haut et ses abondantes bénédictions.

*AAS 80 (1988), p. 1346-1347.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XI, 1 pp. 750-751.

L'Attività della Santa Sede 1988 pp.216-217.

L'Osservatore Romano 26.3.1988 p.4.

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana